

# Budget : le taux des taxes communales va rester stable

Modifié le 16/04/2015 à 04:00 | Publié le 14/04/2015 à 01:56

Le mur du cimetière est parmi les travaux retenus



Un compte administratif excédentaire

C'est par l'approbation d'un compte administratif 2014 excédentaire que le conseil municipal s'est ouvert vendredi soir.

La section de fonctionnement termine l'exercice budgétaire avec un excédent de 201 028 €, soit un montant de 408 153 de dépenses pour 609 182 € de recettes. Excédent également en investissement à hauteur de 105 040 € pour 720 109 € de dépenses et 825 149 € de recettes. Soit un excédent global au 3 décembre 2014 de 306 069 €.

**« À une époque, on a pu avoir des inquiétudes, a souligné Bernard Hoyé, maire, à l'issue du vote. À la lecture de ce compte administratif 2014, on constate bien que la commune n'a pas commis d'erreur en engageant les travaux d'aménagement. C'était tout à**

**fait possible. »** La trésorerie communale est saine et sereine. **« La commune est bien gérée et les chiffres parlent d'eux-mêmes »,** a poursuivi Isabelle Lecoeur, maire adjointe.

## Vote du budget de fonctionnement 2015

Le montant budgété en fonctionnement s'élève à 595 323 €. Parmi les dépenses prévues, la somme de 30 000 € est inscrite pour l'entretien des voies et réseaux et 5 000 € pour l'entretien des bâtiments. La somme allouée pour les Fêtes et cérémonies est revue à la hausse avec 14 000 €. **« Il nous faut tenir compte de la présence de plus d'habitants lors des manifestations. »**

Quant au virement de la section de fonctionnement vers l'investissement, il s'élève à 142 309 €. La subvention au CCAS est de 6 000 €, **« comme pour Fêtes et cérémonies, nous avons dû revoir ce poste à la hausse »** et la participation scolaire est de 70 000 €.

En recettes, et comme évoqué lors du dernier conseil municipal, il a choisi de ne pas augmenter les taux communaux pour 2015. La taxe d'habitation est à 6,50 %, le foncier bâti à 9,50 % et le non bâti à 13,50 %, pour un produit fiscal attendu de 174 172 €.

Plusieurs investissements en prévision

Le budget d'investissement pour 2015 est de 415 556 €. Parmi les programmes retenus : le mur du cimetière pour 22 500 € et l'aménagement du terrain communal avec clôtures et plantations pour 20 000 €..

La somme de 50 000 € a été budgétée en vue de la révision éventuelle du Plan local d'urbanisme (Plu).